



Communiqué de presse

Jeudi 3 octobre 2019

Luiz Inácio Lula da Silva, ancien président du Brésil, reçoit la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris

Attaché à la défense des droits humains et au libre exercice de fonctions électives, le Conseil de Paris a attribué la Citoyenneté d'Honneur de Paris à Lula le 3 octobre 2019.

Luiz Inácio Lula da Silva, dit Lula, ancien Président du Brésil, purge actuellement une peine de huit ans et dix mois d'emprisonnement. Arrêté le 4 avril 2018 alors qu'il était candidat à l'élection présidentielle et donné favori du scrutin, sa condamnation a entraîné son inéligibilité et la nécessité pour son parti de changer de candidat.

Le Comité des droits de l'Homme de l'ONU a alors demandé aux autorités brésiliennes d'assurer les droits civils et politiques de Lula, notamment celui à être candidat. Ce droit lui a été refusé alors même que de nombreux appels d'anciens Chefs d'État européens, de parlementaires français et de juristes internationaux dénoncent l'inconsistance des preuves apportées par l'accusation et les conditions de détention de Lula.

Le journal américain d'investigation *The Intercept* a révélé que le juge, auteur de sa condamnation, se serait entendu avec les enquêteurs du procès anticorruption « Lava Jato » pour empêcher Lula de se présenter à l'élection présidentielle de 2018. En juillet 2018, la décision de justice estimant illégale l'arrestation de l'ancien président et demandant sa libération immédiate a été révoquée sur ordre du juge.

L'engagement du Président Lula pour réduire les inégalités sociales et économiques au Brésil a permis à près de 30 millions de Brésiliens de sortir de l'extrême pauvreté et d'accéder aux droits et services essentiels. Lula s'est également illustré par sa politique volontariste de lutte contre les discriminations raciales particulièrement marquées au Brésil. À travers son engagement politique, ce sont tous les défenseurs de la démocratie au Brésil qui sont attaqués.

Contact presse : Solène Bures / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61